



**Universität  
Zürich** <sup>UZH</sup>

**Institut für Politikwissenschaft**

---

# **Les opinions publiques sur la réglementation étatique – résumé**

**Étude effectuée pour le compte de la fondation StrategieDialog21**

Dominic Höglinger et Thomas Widmer

Zurich, le 8 juin 2016

Institut für Politikwissenschaft  
Affolternstrasse 56  
CH-8050 Zurich  
+41 (0)44 634 58 35  
[www.ipz.uzh.ch](http://www.ipz.uzh.ch)

## Résumé de l'étude

Les résultats de l'étude livrent un tableau aux multiples facettes, bien au-delà de la simple opposition « bonne » ou « mauvaise » réglementation : les impressions au sujet du contrôle étatique de l'économie sont différenciées et mesurées, mais non sans contradictions. Les paragraphes suivants présentent les principales conclusions.

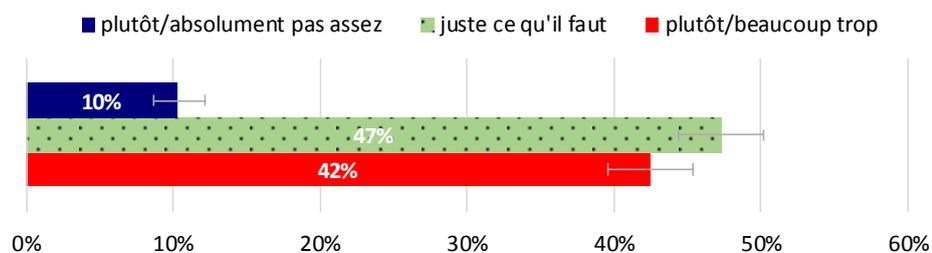
### *Vaste consensus sur l'importance des objectifs visés par la réglementation*

L'électorat suisse a une image majoritairement positive de la réglementation étatique. La population veut des règles qui donnent un cadre aux activités économiques. Les objectifs que visent généralement les réglementations étatiques sont incontestés par l'opinion publique, qui les considère comme cruciales et légitimes. L'utilité de la réglementation pour la société, notamment dans la protection de l'environnement et de la santé, est jugée importante voire très importante à plus de 85 %.

### *La majeure partie de la population satisfaite, une minorité regrette une trop grande densité réglementaire*

Si une majorité (47 %) se dit satisfaite de l'ampleur de la réglementation de l'économie en Suisse (voir figure 1), une importante minorité (42 %) regrette toutefois une réglementation trop dense. Les impressions sceptiques sont en grande partie partagées par les cadres, personnes âgées, personnes à revenu élevé ainsi que par les sympathisants UDC et PLR. Seule une petite partie de la population (10 %) estime qu'il n'y a pas assez de réglementation.

Figure 1 : Évaluation de l'ampleur de la réglementation suisse de l'économie



Question : « Regardons la situation actuelle en Suisse : Comment évaluez-vous l'ampleur de la réglementation étatique de l'économie. »

Les intervalles de confiance de 95 % indiqués correspondent au champ de valeurs plausibles pour la population de base.

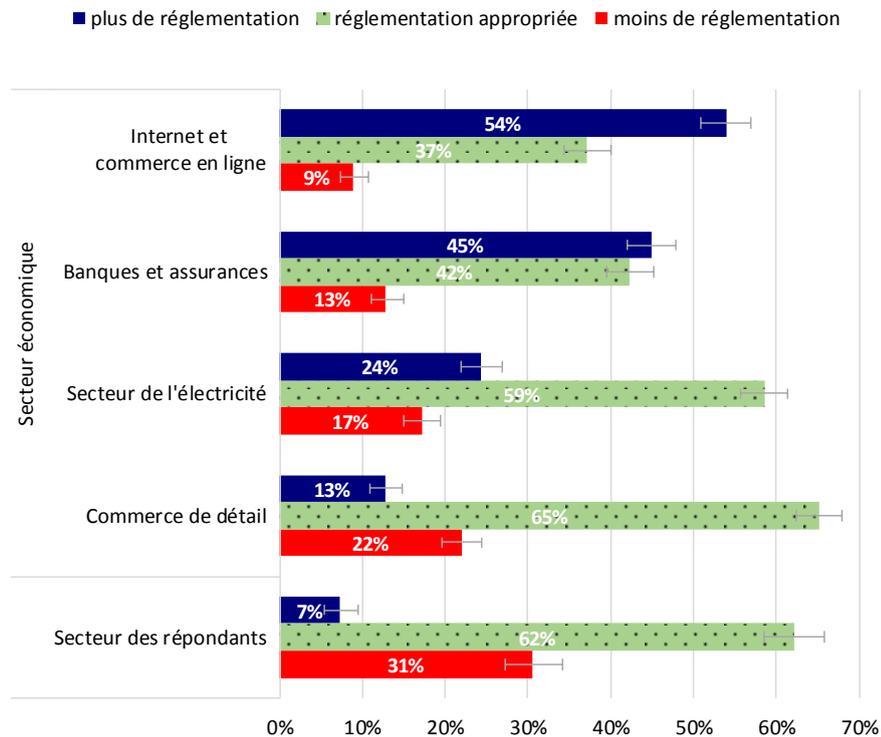
N = 1 138.

Source: Höglinger, Dominic/Widmer, Thomas (2016): Die Einstellungen der Bevölkerung zu staatlicher Regulierung. Studie im Auftrag der Stiftung StrategieDialog21. *Zürcher Politik- & Evaluationsstudien*, Nr. 17, p. 13.

### *Les avis sur le besoin en réglementation varient en fonction de la branche économique*

Si dans la branche d'Internet et du commerce en ligne 54 % des sondés voient un besoin en réglementation accru, le nombre de répondants demandant davantage de règles et ceux estimant le nombre actuel comme approprié est à peu près équilibré dans la branche de la finance. Lorsque l'on interroge des personnes actives sur leur propre secteur, il est surprenant de constater qu'une nette majorité (62 %) se dit satisfaite du volume de lois et règlements étatiques actuel. (cf. figure 2)

Figure 2 : Besoin en réglementation par secteur économique



Question : « Je vous énumère à présent quelques branches économiques. Veuillez m'indiquer pour chacune d'entre elles, si vous êtes en faveur de plus de réglementation étatique, de moins de réglementation ou si la réglementation actuelle est appropriée selon vous. »

Les intervalles de confiance de 95 % indiqués correspondent au champ de valeurs plausibles pour la population de base.

N pour les branches économiques, respectivement entre 1 092 et 1 160 ; N pour la branche économique propre des répondants 681 (uniquement personnes actives).

Source: Höglinger, Dominic/Widmer, Thomas (2016): Die Einstellungen der Bevölkerung zu staatlicher Regulierung. Studie im Auftrag der Stiftung StrategieDialog21. *Zürcher Politik- & Evaluationsstudien*, Nr. 17, p. 15.

### ***Faible sensibilité de la population aux coûts quant aux conséquences de la réglementation***

Deux répondants sur trois approuvent la demande pour moins de bureaucratie, une position sceptique à la réglementation. En revanche, la réglementation est plus qu'un désagrément – c'est qu'une menace pour la prospérité et l'emploi ou une restriction pour la liberté individuelle – pour seulement une minorité des répondants (43 %).

Si on confronte explicitement les bénéfices et les coûts de la réglementation en demandant aux participants de peser le pour et le contre, les bénéfices sont jugés supérieurs, respectivement de plus de 80 %. Concrètement, la protection du consommateur ainsi que la protection des données personnelles sur Internet sont nettement plus importants aux yeux des répondants que des prix bas, la richesse de l'offre et la richesse d'innovation.

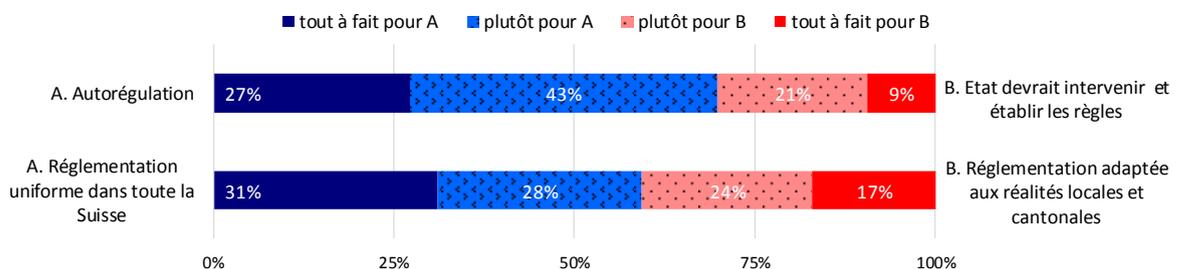
### ***Interdictions de nature à polariser, mesures d'information susceptibles de faire une majorité***

Quant à la forme que doivent prendre concrètement les mesures réglementaires, une majorité relative plaide en premier lieu pour la forme classique d'interdiction. Cependant, cette forme d'intervention rigide se heurte aussi à la forte opposition de nombreux sondés. Des mesures plus douces informant les consommateurs, p. ex. l'étiquette-énergie à l'achat d'appareils ménagers ou une obligation à informer sur les risques de produits financiers sont des mesures qui polarisent moins et qui sont donc plus aptes à trouver une majorité.

### *Pour l'autorégulation et contre le « cantonalisme » dans les réglementations*

Des règles qui donnent un cadre à l'activité économique ne doivent pas forcément venir de l'État. L'autorégulation pratiquée dans de nombreux secteurs est fortement ancrée dans l'opinion publique et privilégiée par 70 % des participants lorsqu'elle est proposée comme alternative à la réglementation étatique (voir figure 3). En revanche, les avis divergent sur la question s'il convient de privilégier des règles uniformes dans toute la Suisse ou une autonomie régionale. Dans l'ensemble, 59 % des répondants privilégient (plutôt ou tout à fait) les réglementations dans toute la Suisse. On observe cependant une nette différence entre les groupes linguistiques : en suisse alémanique, 63 % des personnes interrogées plébiscitent des règles uniformes tandis qu'en Romandie une timide majorité de 54 % privilégie l'autonomie régionale.

Figure 3 : À qui de réguler et à quel niveau ?



Question Régulateur : « Lorsqu'une branche économique fait face à des problèmes : Les associations professionnelles devraient-elles établir elles-mêmes des règles contraignantes ? Ou alors l'Etat devrait-il intervenir et établir les règles ? (N = 1 119).

Question Niveau d'intervention : « De manière générale, la réglementation de l'économie devrait être uniforme dans toute la Suisse ? Ou alors devrait-elle être adaptée aux réalités locales et cantonales ? » (N = 1 154).

La zone d'incertitude statistique maximale pour les valeurs indiquées est de +/- 2.9 points de pourcentage (intervalle de confiance 95 %).

Source: Höglinger, Dominic/Widmer, Thomas (2016): Die Einstellungen der Bevölkerung zu staatlicher Regulierung. Studie im Auftrag der Stiftung StrategieDialog21. *Zürcher Politik- & Evaluationsstudien*, Nr. 17, p. 25.

### *Le PLR revendique la suprématie thématique sur les questions de réglementation*

Sur les questions réglementaires, l'opinion publique accorde en grande partie de la compétence tant à l'administration qu'aux entreprises ; la majorité des sondés n'accordent pas de compétence aux partis. Le PLR est incontestablement LE parti ayant la suprématie thématique dans les questions de réglementation (38 % des réponses). Il est le seul parti à avoir su convaincre une large partie des sympathisants d'autres partis de sa compétence en cette matière.

L'enquête sur les opinions publiques au sujet de la réglementation étatique de l'économie a été conduite par l'institut de sciences politiques de l'université de Zurich pour le compte de la fondation StrategieDialog21. Entre mars et avril 2016, 1213 personnes de Suisse romande et alémanique ayant le droit de vote ont été questionnées par téléphone. De plus amples informations sont disponibles dans le rapport final détaillé disponible sur [www.strategiedialog21.ch/regulierung](http://www.strategiedialog21.ch/regulierung).